



Eduservices : Caroline Grassaud prend la tête du groupe : transmission familiale et cap sur les dix prochaines années



Le 9 juin 2026, le groupe d'enseignement supérieur privé Eduservices organisait un point presse réunissant Philippe Grassaud, fondateur du groupe et sa fille Caroline Grassaud, actuelle directrice générale de l'ISCOM. L'annonce centrale de cette présentation : Caroline Grassaud prendra la direction générale du groupe en septembre 2026, succédant à son père. Derrière cette transmission familiale, une feuille de route pour les dix prochaines années ; entre qualité des formations, adaptation à l'intelligence artificielle et ambition internationale.

Par Valentine Dunyach

Une passation de pouvoir au sommet d'un groupe familial

Fondé en 1989 par Philippe Grassaud avec la création de la Compagnie de Chézy, première école et pierre angulaire du groupe, l'école Tunon, Eduservices s'est construit sur plus de trois décennies dans l'enseignement supérieur privé à vocation professionnelle. En 2010, Philippe Grassaud structure formellement le groupe sous l'entité "Eduservices".

Caroline Grassaud rejoint l'entreprise après une carrière internationale à Londres ; notamment en banque, en développement commercial, puis dans un groupe de biotechnologies. Elle est présente dans le groupe depuis deux ans et demi, à la tête de l'ISCOM, école de communication du groupe. C'est dans cette continuité qu'elle prendra la direction générale en septembre prochain.

À ses côtés, Antoine Tollo, qui a rejoint Eduservices en 2019, prendra le poste de directeur général adjoint.

Pour Philippe Grassaud, cette transmission répond à une nécessité : « Ce passage de relais n'est pas symbolique. Les métiers changent, les besoins de compétences s'accroissent, les jeunes et les familles demandent plus de repères, et les entreprises attendent des profils mieux préparés. Notre ambition est de faire d'Eduservices le tiers de confiance entre les jeunes qui cherchent leur voie, les familles qui veulent des garanties et les entreprises qui ont besoin de compétences. »

La gouvernance du groupe associe membres de la famille et comité de direction d'une douzaine de personnes, complétés par des partenaires financiers détenant environ 10 % du capital. Philippe Grassaud expose ainsi sa vision : « La rentabilité n'est pas la finalité. »

Un groupe aux dimensions significatives

Eduservices forme aujourd'hui 42 000 étudiants par an, dont 32 000 apprentis. Il s'appuie sur 21 enseignes et CFA, 45 campus en France et un réseau de 54 000 partenaires entreprises. Parmi ses marques figurent l'ISCOM ou encore PIGIER – présente sur 31 campus avec 12 000 étudiants et forte de 175 ans d'histoire. Pour la période 2026-2027, le groupe projette un chiffre d'affaires de 340 millions d'euros.

Philippe Grassaud décrit le positionnement du groupe comme distinct des formations académiques et de la recherche : « Eduservices est le premier groupe à vocation professionnelle. Sa finalité est d'accompagner les jeunes vers l'emploi, en se plaçant 'à côté' des formations académiques. » Il insiste sur l'intérêt premier de l'alternance, au cœur du modèle : « L'alternance est avant tout une pédagogie. »

Le groupe détient 40 titres RNCP en propre, dont il assure la mise à jour à travers un pôle R&D d'une vingtaine de personnes, avec un investissement annuel déclaré de plus d'un million d'euros. Sur la valeur de ces titres, Philippe Grassaud répond aux critiques de certains acteurs du secteur : « Dire qu'un RNCP n'est pas de la qualité, c'est méconnaître les nombreux critères d'éligibilité d'exigence pour faire vivre un titre RNCP. ».

« Former est d'abord un acte de souveraineté » - La vision de Caroline Grassaud

Caroline Grassaud décrit le paradoxe suivant : les jeunes ont besoin d'entrer dans l'emploi, mais ne sont pas correctement formés pour ce faire. Dans un contexte démographique en recul, avec une projection de baisse de 8 % du nombre de néo-bacheliers d'ici 2035, et de financements publics sous tension, elle identifie un enjeu central : « La ressource rare est la personne qualifiée. Cela constitue un enjeu de souveraineté majeur. »

À cela s'ajoute, rappelle-t-elle, la pression croissante de l'intelligence artificielle sur les métiers. Dans ce contexte, près de quatre compétences sur dix devraient être profondément transformées, voire devenir obsolètes, au cours des prochaines années.

Enfin, un autre enjeu majeur concerne l'accès à l'apprentissage. Les établissements sont ainsi appelés à accompagner davantage les jeunes dans leur recherche d'un contrat. Pour faciliter les recrutements, le groupe a mis en place un simulateur d'estimation du coût réel d'un alternant et un dispositif de contractualisation automatisée et dématérialisée, conçu pour alléger les démarches administratives des employeurs.

Eduservices annonce articuler sa stratégie autour de trois axes.

Premier axe : la qualité par la preuve

Caroline Grassaud annonce deux initiatives concrètes sur ce volet.

Première illustration avec PIGIER, qui lance « PIGIER Destiné », une plateforme immersive destinée à aider les candidats dans leur choix d'orientation. À travers sept métiers, les utilisateurs sont plongés dans une entreprise virtuelle où ils réalisent des missions concrètes afin de découvrir la réalité du terrain et le contenu des formations correspondantes. Une réponse à ce qu'Eduservices décrit comme « l'échec de l'orientation ».

La seconde est un engagement sur les données d'insertion professionnelle : le groupe annonce la publication de taux d'insertion « sources, prouvés ». Dès septembre, un open badge de compétences en intelligence artificielle sera déployé ; une certification que les étudiants pourront faire valoir pour attester de compétences IA.

Un module dédié à l'IA sera intégré aux enseignements de toutes les écoles, et qu'Eduservices investit 1 million d'euros par an dans Adobe Creative Cloud pour donner accès aux étudiants à des outils professionnels.

Eduservices généralisera également Eduléa, un livret électronique d'apprentissage conçu en interne. L'outil vise à suivre plus précisément la montée en compétences des alternants, à améliorer la relation entre l'école, l'entreprise et l'apprenant, et à réduire les ruptures de parcours.

Deuxième axe : s'adapter à la vitesse d'évolution des métiers

Le groupe mise sur sa capacité à faire évoluer rapidement ses titres RNCP, grâce à une équipe dédiée d'une vingtaine de personnes. D'ici quatre ans, 10 % de la masse salariale correspondra à un investissement en intelligence artificielle, selon les projections présentées. MyDigital School, école du groupe Eduservices, doit par exemple prendre en considération cet enjeu : le métier de développeur « a profondément changé en six mois », comme l'a notamment rappelé publiquement Arthur Mensch, Fondateur de Mistral AI.

Eduservices déploie actuellement des tests de positionnement fondés sur l'intelligence artificielle pour cartographier les compétences de ses étudiants. À partir de septembre 2026, cette stratégie se traduira par la création d'une direction de la transformation, l'instauration d'une gouvernance dédiée à l'IA et le lancement, par l'ISCOM, d'un observatoire chargé d'analyser l'impact de ces technologies sur les métiers.

Troisième axe : l'international comme réponse à la démographie

L'ambition internationale est présentée non comme un signal de prestige, mais comme une réponse au recul démographique. Le groupe développe ainsi un réseau de franchise en Espagne, en Afrique et dans les territoires ultra-marins et lance « My French Degree », un programme visant à recruter 400 étudiants internationaux. « Nous faisons le pari de faire venir les meilleurs talents en France », indique Caroline Grassaud. L'objectif est aussi, pour le groupe, de faire de l'alternance un vecteur de mobilité internationale. L'ambition affichée est d'atteindre 15 % de mobilité internationale.

Le PJJ sur la régulation du supérieur privé : entre reconnaissance et inquiétudes

Alors que le projet de loi relatif à l'enseignement supérieur privé a été adopté en première lecture au Sénat dans la nuit du 1er au 2 juin, Philippe Grassaud adopte une position nuancée, articulée en deux temps.

D'un côté, il reconnaît la portée de la démarche : « Le mouvement initié par ce texte de loi, prend pour la première fois en compte l'enseignement supérieur privé. » Il note notamment que le ministère a intégré la demande d'études orientées 'métiers' portée par le secteur privé, et que « le privé a amené le public à se questionner ».

« Le gros problème de l'apprentissage, c'est son succès. »

De l'autre, il pointe des dispositions qui l'inquiètent, notamment la pénalité de 750 euros imposée aux entreprises : « On est en train de pénaliser l'emploi des jeunes avec cette mesure. On a toujours donné des soutiens, et aujourd'hui on inverse et on pénalise l'embauche des jeunes. » Il conclut : « Le gros problème de l'apprentissage, c'est son succès. Aujourd'hui, tout le monde veut réglementer. Et les personnes pénalisées, ce sont les jeunes. »

Sur le recrutement, Eduservices projette une baisse de 5 à 6 % au total pour la prochaine rentrée, avec 2 à 3 % de recul sur le volume d'apprentis ; un ajustement que le groupe inscrit dans un contexte sectoriel plus large. Cette transmission de gouvernance intervient alors que le secteur de l'enseignement supérieur fait face à de nombreux défis. C'est dans ce contexte que Caroline Grassaud prendra les rênes du groupe.

